

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL**

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mercredi 22 octobre 2025 à 19 h 00, à la bibliothèque du Centre de carrières St. Pius X, 9955, avenue Papineau, à Montréal.

**Commissaires présents :**

M. Joe Ortona, président  
M. James Kromida, vice-président  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire  
M<sup>me</sup> Chelsea Craig, commissaire  
M. Julien Feldman, commissaire  
M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Paula Kilian, commissaire  
M<sup>me</sup> Julie Kristof, commissaire parent  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M<sup>me</sup> Sharon Nelson, commissaire  
M<sup>me</sup> Susan Perera, commissaire  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M<sup>me</sup> Merika Ramundo, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Jennifer Rutt, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Paola Samuel, commissaire

**Commissaires non présents :**

**Administrateurs présents :**

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation  
M<sup>e</sup> Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines  
M. Michael Cohen, gestionnaire, Marketing et communications  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres.</p> <p>En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada;</li> <li>• à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations;</li> <li>• à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones;</li> <li>• et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales.</li> </ul> <p>Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Prix d'excellence en français Robert Alfred Peck</u></p> <p>Robert Alfred Peck était à l'emploi de l'ancienne Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. Il a été enseignant, responsable de département, surintendant de français et directeur adjoint de l'école secondaire Riverdale avant de prendre sa retraite en 1970.</p> <p>M. Peck est coauteur du manuel d'enseignement du français, langue seconde, intitulé <i>Le français pratique</i>, qui fut une référence incontournable dans les écoles anglophones protestantes du Québec pendant plus de 20 ans. Un éducateur de longue date l'a décrit comme étant « l'un des meilleurs enseignants de français qu'il ait connus ».</p> <p>Les membres de la famille de M. Peck avaient demandé à notre commission scolaire d'instituer un prix en leur nom, ce qui a été fait en mai 2002. Le prix a été décerné pour la première fois en décembre 2002 et M. Peck était présent pour remettre le prix aux élèves. Il est décédé en février 2006 à l'âge de 92 ans.</p> <p>Ce prix est décerné chaque année à un ou plusieurs élèves finissants de la CSEM ayant obtenu la meilleure note en français, langue seconde.</p> <p>Les 15 lauréates et lauréats suivants ont obtenu la note de 100 % et se sont mérités ce prix pour 2024-2025 :</p> <p><b><u>ACADEMIE ROYAL WEST</u></b></p> <p>Katherine Dixon Oliver Mackenzie Gee Jane Raimbert Alice Venart-Robitaille</p> <p><b><u>ACADEMIE INTERNATIONALE MARYMOUNT</u></b></p> <p>Ivan Bondarenko Caelan Glekas</p> <p><b><u>ÉCOLE SECONDAIRE M.I.N.D.</u></b></p> <p>Sevanne Adjemian Orla Jeanes Océane Usher</p>

	<p><u>COLLÈGE VINCENT MASSEY</u></p> <p>Giuseppe Di Sano Adriano Hudon Lucca Joaquim-Gallo Brianna Kalba Charlotte Perron Florence Turmel</p> <p>Félicitations à toutes et à tous!</p> <p>Ils recevront un certificat ainsi qu'un chèque.</p>
3.	<p><u>Nomination d'Ivan Santamaria à titre d'Élève du mois</u></p> <p>L'élève du mois d'octobre est Ivan Santamaria, du Centre d'éducation des adultes Galileo.</p> <p>Ivan est un élève exemplaire dont la persévérance et le leadership incarnent véritablement les valeurs du Centre d'éducation des adultes Galileo. Malgré les défis importants auxquels il a été confronté dans sa jeunesse, il a fait preuve d'une détermination remarquable pour se bâtir un avenir meilleur. Élève à temps plein le jour et apprenant assidu en francisation le soir, Ivan fait preuve d'un engagement exceptionnel dans son parcours d'apprentissage. En classe, il soutient ses camarades sans hésitation, encourage ses pairs et partage ouvertement son expérience personnelle afin de motiver les autres à rester sur la bonne voie. Il aborde chaque défi avec une attitude positive et axée sur les solutions. En dehors de la classe, Ivan agit comme représentant des élèves au sein du conseil d'établissement. Pour l'avenir, il envisage des études en intervention sociale à l'Université Concordia dans le but de devenir travailleur social et conférencier motivateur auprès des jeunes. Félicitations Ivan!</p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouvelle contestation constitutionnelle liée aux coupures budgétaires</li> <li>➤ Séances à huis clos</li> </ul> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M<sup>me</sup> Christine Gravel concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mois de l'histoire islamique</li> <li>➤ Élaboration d'une politique relative à la publicité entourant les activités parascolaires</li> </ul>
5.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-10-22-5</u></p>
6.	<p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>6.1. Réunion ordinaire du conseil du 30 septembre 2025</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 30 septembre 2025 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-10-22-6.1</u></p>

7.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Aucune affaire découlant du procès-verbal.</p>
8.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Ortona adresse ses meilleurs vœux à tous les membres de la communauté juive qui célèbrent Yom Kippour.</li> <li>➤ Le 5 octobre marquait la Journée mondiale du personnel enseignant. M. Ortona a pris un moment pour remercier tous les enseignants et enseignantes de la CSEM pour les matinées et les soirées passées à travailler, pour la préparation sans fin et pour leur dévouement sans faille envers les élèves et les écoles.</li> <li>➤ Le 11 octobre, M. Ortona et M. Pietrangelo se sont rendus au Stade Hébert pour rendre hommage à l'entraîneur Andy D'Alessandro, honoré par la Ligue de football midget du Québec et officiellement intronisé au Temple de la renommée des Cougars de Saint-Léonard. M. D'Alessandro a été enseignant d'éducation physique à l'école secondaire Laurier MacDonald pendant 35 ans. Il a consacré plus de trois décennies au développement du football amateur au Québec et a profondément marqué des générations de jeunes athlètes en tant qu'entraîneur-chef des Cougars de Saint-Léonard. Félicitations à l'entraîneur Andy pour ses 35 années de dévouement, de leadership et d'amour du football.</li> <li>➤ À l'occasion de la fête de l'Action de grâce célébrée le 13 octobre, M. Ortona adresse ses vœux les plus chaleureux à tous et à toutes.</li> <li>➤ M. Ortona a été invité par les <i>Knights of Pythias</i> (Chevaliers de Pythias) le 16 octobre pour parler de l'enseignement en anglais et de l'avancement de nos contestations devant les tribunaux.</li> <li>➤ M. Ortona a souhaité un joyeux Diwali à tous ceux et celles qui célèbrent cette journée.</li> </ul>
9.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La quatrième édition annuelle de la Journée de la citoyenneté numérique aura lieu pendant la Semaine éducation médias et encouragera tous les Canadiens et Canadiennes à faire preuve de bienveillance et de responsabilité en ligne. M. Mike Cohen, gestionnaire du Service du marketing et des communications de la CSEM, s'adressera à la classe de médias à l'école secondaire Lester B. Pearson le 28 octobre.</li> <li>➤ Marcello Del Pio Luigo est l'heureux gagnant du concours organisé par le journal <i>EMSB Express</i>. Il a remporté quatre billets pour assister au match opposant les Alouettes de Montréal aux Redblacks d'Ottawa le 13 octobre au stade Molson.</li> <li>➤ La saison des journées portes ouvertes de la CSEM bat son plein. Les écoles accueillent les futurs élèves et leurs familles afin de leur présenter tout ce qu'elles ont à offrir.</li> <li>➤ Amanda Cuppido, productrice de balados primée, conférencière TEDx, autrice et entrepreneure, a animé des séances fascinantes pour les élèves de l'école primaire Elizabeth Ballantyne et de l'école primaire Roslyn.</li> <li>➤ Domenic Conte, ancien élève de l'école primaire Nesbitt, était de passage à son ancienne école le 6 octobre dernier pour parler de sa carrière avec les personnes âgées. M. Conte est le fondateur de <i>Heart2Faith</i>, un service de soins à domicile spécialement conçu pour venir en aide aux aînés.</li> <li>➤ Caroline Derome, enseignante de musique à l'école primaire Nesbitt, a été nommée enseignante émérite 2025. M<sup>me</sup> Derome recevra son prix du <i>Royal Conservatory of Music</i> de Toronto. Félicitations à M<sup>me</sup> Derome!</li> <li>➤ Les enseignantes Arianne Asly-Verdon, de l'école Pierre Elliot Trudeau, et Jennifer De Leeuw, de l'Académie John Caboto, recevront un certificat régional de mérite dans le cadre du Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement 2025. Félicitations à toutes les deux!</li> <li>➤ À l'occasion de la Journée nationale des bibliothèques scolaires, Brendan Kelly, journaliste très connu, s'est rendu à l'Académie Internationale Marymount où il s'est entretenu de son nouveau livre intitulé <i>Habs Nation: A People's History of The Montreal Canadiens</i>.</li> <li>➤ La promotion des garçons de 1968 de l'école secondaire John F. Kennedy, première cohorte à avoir complété les quatre années du secondaire dans cet établissement, s'est réunie le 10 octobre.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ce soir, au terme d'une année complète de travaux, le Centre de carrières St. Pius X a inauguré sa toute nouvelle cuisine pédagogique à la fine pointe de la technologie, un projet transformateur qui marque un tournant dans l'enseignement culinaire. La nouvelle cuisine a été conçue pour répondre à la hausse des inscriptions au programme Cuisine professionnelle du Centre de carrières. Félicitations à toutes les personnes qui ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien ce projet.</li> </ul>
10.	<p><u>In Memoriam</u></p> <p><u>10.1 Hommage en octobre 2025</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Joseph Smith, surintendant à la retraite, CEPGM Marvin Helfenbaum, commissaire (1994-2014)</p> <p>et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p>
11.	<p><u>Recommandations du comité de gouvernance et d'éthique</u></p> <p><u>11.1 Comité de vérification</u></p> <p><u>11.1.1 Élection des membres</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 193.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le conseil des commissaires doit constituer un comité de vérification;</p> <p><b>ATTENDU QU'il</b> est recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique que le comité de vérification soit composé de trois (3) membres du conseil des commissaires;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité de vérification;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les commissaires qui siègent à ce comité possèdent une expérience en finances ou en comptabilité ou une expérience en gestion des ressources financières ou matérielles, conformément à l'article 10.4.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du comité de vérification et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité de vérification :</p> <p>Pietro Mercuri Paula Kilian Julien Feldman</p>

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, les commissaires suivants soient désignés à titre de membres du comité de vérification :

Pietro Mercuri  
Paula Kilian  
Julien Feldman

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.1.1

#### 11.1.2 Élection à la présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité de vérification, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de vérification, notamment les qualités de président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le président du comité de vérification doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que président du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la commissaire suivante a présenté sa candidature à l'élection au poste de présidente du comité de vérification :

Paula Kilian

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, M<sup>me</sup> Paula Kilian soit désignée à titre de présidente du comité de vérification.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.1.2

#### 11.1.3 Élection à la vice-présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le vice-président du comité de vérification, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de vérification, notamment les qualités de vice-président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le vice-président du comité de vérification doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que vice-président du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection au poste de vice-président du comité de vérification :

Pietro Mercuri

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, M. Pietro Mercuri soit désigné à titre de vice-président du comité de vérification.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.3

## 11.2 Comité des ressources humaines

### 11.2.1 Élection des membres

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit constituer un comité des ressources humaines;

**ATTENDU QU'** il est recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique que le comité des ressources humaines soit composé de cinq (5) membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** les commissaires qui siègent à ce comité possèdent une expérience en gestion des ressources humaines, préféablement acquise dans l'administration publique, conformément à l'article 10.5.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du comité des ressources humaines, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité des ressources humaines :

Chelsea Craig  
Maria Corsi  
Sharon Nelson  
Mario Pietrangelo  
Julien Feldman

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, les commissaires suivants soient désignés à titre de membres du comité des ressources humaines :

Chelsea Craig  
Maria Corsi  
Sharon Nelson  
Mario Pietrangelo  
Julien Feldman

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.2.1

#### 11.2.2 Élection à la présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité des ressources humaines, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité des ressources humaines, notamment les qualités de président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le président du comité des ressources humaines doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que président du comité des ressources humaines, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection au poste de président du comité des ressources humaines :

Mario Pietrangelo

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, M. Mario Pietrangelo soit désigné à titre de président du comité des ressources humaines.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.2.2

#### 11.2.3 Élection à la vice-présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le vice-président du comité des ressources humaines, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité des ressources humaines, notamment les qualités de vice-président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le vice-président du comité des ressources humaines doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que vice-président du comité des ressources humaines, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la commissaire suivante a présenté sa candidature à l'élection au poste de vice-présidente du comité des ressources humaines :

Sharon Nelson

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, M<sup>me</sup> Sharon Nelson soit désignée à titre de vice-présidente du comité des ressources humaines.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.2.3

### 11.3 Élection des membres au comité consultatif de transport et sécurité (CCTS)

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves, R.L.R.Q. (c. I-13.3, r. 12) et à l'article 12.5.2 du Règlement n° 11 - Régie interne, le conseil des commissaires doit élire deux (2) commissaires à titre de membres du comité consultatif de transport et sécurité;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité consultatif de transport et sécurité;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du CCTS, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité consultatif de transport et sécurité :

Chelsea Craig  
Sharon Nelson  
Pietro Mercuri

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis, le 15 octobre 2025, pour examiner les candidatures et ont recommandé que M. Pietro Mercuri et M<sup>me</sup> Chelsea Craig soient désignés à titre de membres du comité consultatif de transport et sécurité (CCTS);

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME SHARON NELSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, M. Pietro Mercuri and M<sup>me</sup> Chelsea Craig soient désignés à titre de membres du comité consultatif de transport et sécurité (CCTS).

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.3

#### 11.4 Élection d'un observateur au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS)

**ATTENDU QU'**en vertu des articles 185 et 186 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS) est constitué d'une majorité de parents, d'employés de la Commission scolaire English-Montréal et de représentants des organismes qui dispensent des services à ces élèves;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit élire un (1) commissaire à titre d'observateur au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire, conformément à l'article 12.4.2 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations au poste d'observateur au CCSAS, en vertu de l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant qu'observateur au CCSAS, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 10 octobre 2025, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis, le 15 octobre 2025, pour examiner les candidatures et ont recommandé que M<sup>me</sup> Sharon Nelson soit désignée comme observatrice au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS);

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 22 octobre 2025, M<sup>me</sup> Sharon Nelson soit désignée à titre d'observatrice au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS).

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-10-22-11.4

12.

#### Rapports des comités

##### 12.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent du comité, M<sup>me</sup> Julie Kristof :

- La première réunion de l'année aura lieu le 27 octobre 2025.

##### 12.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- M. Mercuri a reçu des nouvelles à propos de la demande de service d'autobus pour les élèves de Rivière-des-Prairies vers l'école secondaire Rosemont. La STM aimerait rencontrer le comité et l'administration pour discuter de ce dossier.
- Récemment, des inquiétudes ont également été exprimées concernant l'arrivée tardive, à peine quelques secondes avant le début des cours, des autobus qui transportent les élèves de Rivière-des-Prairies vers l'école secondaire Lester B. Pearson. Ce problème a été porté à l'attention de la STM et est maintenant résolu.
- La prochaine réunion est prévue pour le 30 octobre.

### 12.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Merika Ramundo :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport. La prochaine réunion est prévue pour le 30 octobre.

### 12.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par la présidente du comité, M<sup>me</sup> Maria Corsi :

- Le comité s'est réuni le 15 octobre et a formulé des recommandations concernant l'élection des membres du comité de vérification, du comité des ressources humaines, du comité consultatif de transport et sécurité, ainsi que l'élection d'un observateur au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire.
- À la demande du commissaire à l'éthique, le comité a approuvé une demande d'extension du délai relatif à une plainte en éthique.
- Le comité a également discuté de la révision des règlements administratifs et de la procédure qui sera mise en place à cette fin.

### 12.5 Comité de vérification

Point présenté par la présidente du comité, M<sup>me</sup> Paula Kilian :

- La réunion du 14 octobre a été reportée au 27 octobre.

### 12.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

### 12.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport. La prochaine réunion est prévue pour demain, le 23 octobre.

### 12.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par le président de la commission, M. Joe Ortona :

- La réunion a eu lieu le 16 octobre, en présence de M. Ortona et de M<sup>me</sup> Perera. Il s'agissait de la première rencontre de l'année scolaire, et les élèves ont participé à des discussions intéressantes sur des sujets tels que les enjeux locaux, des entrevues avec certains des principaux candidats à la mairie, les élections municipales, la laïcité dans les écoles (Lois 21 et 94). Ce fut un plaisir de voir les jeunes débattre de tels sujets avec autant de maturité.

13.

### Rapport des commissaires

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Chelsea Craig :

- M<sup>me</sup> Craig a assisté hier soir au dîner du personnel retraité en compagnie des commissaires M<sup>me</sup> Nelson, M. Feldman et du président M. Ortona. Cet événement chaleureux et symbolique a permis de rendre hommage et de remercier ces personnes pour leur contribution envers les élèves et la commission scolaire.
- Félicitations à tous les nouveaux membres et aux membres réélus du conseil d'établissement de l'école primaire Coronation.

- Demain, l'école primaire Coronation organisera une soirée cinéma autour du thème de l'Halloween pour les élèves.
- Bravo à l'école primaire Coronation qui a amassé 2 500 \$ lors de la course Terry Fox.
- Félicitations aux trois élèves de l'Académie internationale Marymount pour leur participation au Congrès des femmes en STIM.
- M<sup>me</sup> Craig a commémoré le quatrième anniversaire du décès tragique de Jannai Dopwell-Bailey, exprimant sa compassion et son soutien continus à sa famille, ses proches et la communauté du Mile End dans cette dure épreuve.

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Maria Corsi :

- Le 2 octobre, M<sup>me</sup> Corsi a assisté à la journée portes ouvertes de l'école secondaire Rosemont, un événement couronné de succès qui a attiré de nombreux visiteurs. Les invités ont été accueillis par des prestations de la part des élèves de l'ensemble *Class Act* et ont pu visiter les différentes installations de l'école. L'événement s'est terminé par une performance de l'ensemble *Symphonic Winds*. Félicitations au personnel, à la direction, aux parents bénévoles ainsi qu'aux élèves pour avoir organisé un événement aussi mémorable.
- Le 3 octobre, M<sup>me</sup> Corsi a assisté à la cérémonie de remise des diplômes du Collège Vincent Massey en compagnie de M. Ortona. L'événement, riche en émotions, a permis aux diplômés, qui poursuivent désormais leurs études au cégep ou dans d'autres programmes, de renouer avec leurs amis et leurs enseignants. Félicitations et meilleurs voeux à tous les diplômés pour leurs projets futurs.
- M<sup>me</sup> Corsi a assisté le 6 octobre à une assemblée à l'école primaire Nesbitt en compagnie de l'invité spécial Dominic Conte. M. Conte a partagé ses expériences de travail auprès des personnes âgées, soulignant l'importance de la compassion. Les élèves se sont montrés très intéressés et ont partagé des récits personnels sur leur relation avec leurs grands-parents.
- Huit écoles de la circonscription 4 ont été mises en nomination pour le blogue *Best of Montreal*, notamment l'école primaire Nesbitt, l'école primaire Pierre Elliott Trudeau, l'école F.A.C.E., l'école primaire Bancroft, l'école primaire Edward Murphy, l'école secondaire M.I.N.D., l'école secondaire Rosemont et le Collège Vincent Massey.

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Sharon Nelson :

- L'Université Concordia se joindra aux membres du personnel du Centre Mackay et de l'école primaire Willingdon dans le cadre d'un atelier sur la durabilité.
- M<sup>me</sup> Nelson se joindra au Club des petits déjeuners de l'école primaire St. Monica trois fois par année pour un déjeuner jamaïcain.
- Le 20 octobre, l'auteure et scientifique Victoria Cerdeira s'est rendue à l'école primaire St. Monica. Les élèves ont eu la chance de discuter des gènes et de la création de monstres à partir de l'ADN, ce qui a vraiment piqué leur curiosité. M<sup>me</sup> Cerdeira a été impressionnée par leur grand enthousiasme et leurs nombreuses questions.

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Merika Ramundo :

- M<sup>me</sup> Ramundo a participé à quelques journées portes ouvertes dans le quartier est de Montréal au cours du mois dernier. Elle a été éblouie par le soin apporté à l'organisation de ces événements.
- Elle a aussi fait part de ses préoccupations au sujet d'un article publié dans le *Journal de Montréal* le 21 octobre et intitulé « Conseils d'établissement dans les écoles : Québec accusé de vouloir aussi museler les parents ». Cet article rapporte que le gouvernement du Québec envisage d'imposer un nouveau code d'éthique aux membres des conseils d'établissement, qui leur interdirait de remettre en question ou de commenter publiquement les décisions prises par leur centre de services scolaire. Bien que la CSEM ne soit pas assujettie à la Loi 40, il est néanmoins troublant qu'une telle mesure soit envisagée à l'échelle provinciale. Les conseils d'établissement ont été créés pour donner une voix aux parents, aux élèves et au personnel dans l'organisation de leurs écoles.

	<p>Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M<sup>me</sup> Houde-Woytiuk a reçu une correspondance de la part d'un président d'un conseil d'établissement lui demandant si l'administration de la commission scolaire envisagerait de publier les adresses courriel et les postes téléphoniques des directions régionales sur notre site Web.</li> </ul>
14.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 30 septembre 2025</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Octroi de contrat – PS24-0825P – Services professionnels en santé et sécurité au travail</li> <li>• Octroi de contrat – PS25-0529P – Services d'entretien, réparation et remplacement des filtres de fontaines d'eau</li> </ul>
15.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
16.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JENNIFER RUTT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 20.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n<sup>o</sup> 25-10-22-16</u></p>
	<p>Signé à Montréal,</p> <p>_____</p> <p>M. Joe Ortona, président</p> <p>_____</p> <p>M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>